



(BIEN)VENUS

COMPAGNIE DES NUITS PARTAGÉES



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

LA COMPAGNIE

La Compagnie des Nuits Partagées est une compagnie artistique et d'éducation populaire, qui travaille sur l'émancipation et la transformation de notre société.

Elle croit à l'égalité des intelligences, au pouvoir d'agir de tout un chacun-e, et à la richesse de la rencontre et du partage. Elle a la conviction qu'il n'est pas de sujet dont on ne puisse se saisir, qu'il n'est pas de public avec qui on ne puisse en débattre, et que nulle situation n'est désespérée – il y a toujours des alternatives. Elle prône un engagement humain et ouvert, un militantisme citoyen qui ne juge pas et écoute.

Elle récolte des paroles (écrites, orales, d'auteurs dramatiques, de tout un chacun) pour les mettre en théâtre, sous différentes formes, et les confronter à tous les publics, quelque soit le lieu.

Elle participe activement au Réseau coopératif Arc-en-Ciel Théâtre pour promouvoir le théâtre institutionnel et militer pour une société plus humaine, plus juste.

La Compagnie des Nuits Partagées, c'est une ensemble d'individus qui ont l'audace de porter ensemble un projet : changer le monde, en confiance et avec humilité.

LA PIÈCE

Elle est pleine de beaux principes, Clémence. Elle y croit, au partage, à l'accueil, au vivre ensemble au-delà des différences. Pourtant, elle entend bien que certains affirment que la France accueille les étrangers à bras ouverts, d'autres qu'elle les enferme et les expulse sans scrupules. Alors, Clémence part se frotter de plus près à la réalité des uns et des autres, ceux qui veulent être accueillis, ceux qui doivent les accueillir. Elle découvre des personnes profondément humaines, qui croient, eux aussi, à ce qu'ils font, même si leurs objectifs ne sont pas les mêmes.

L'intervenante en centre de rétention, énergique et désespérée devant un monde qu'elle n'imaginait pas.

Les retenus, avec chacun leur philosophie et leur histoire.

Le policier affable et sincère.

La cadre de la préfecture, pleine de bonne volonté et de visions d'ensemble.

L'agent d'accueil de la préfecture, qui, elle, a décidé de prendre de la distance avec les gens qu'elle rencontre au quotidien et de s'économiser pour ne pas sombrer.

Et, enfin, le jeune malgache fraîchement marié à une française, qui nous raconte son histoire digne des plus beaux romans.

Chacun va confier à Clémence un morceau de son histoire, de son état émotionnel du moment, de sa vision de l'immigration et de l'accueil.

NOTE D'INTENTION DE L'AUTEURE

L'immigration est au cœur des débats, des tensions, de l'actualité. On nous dit que la France accueille les étrangers à tour de bras. On nous dit que la France est un pays fermé à l'immigration et reconduit les étrangers manu militari. On nous dit, on nous dit... mais au fond, que sait-on des conditions d'arrivée des étrangers en France? Quel parcours, quelles personnes rencontrées, du centre de rétention à la préfecture, en passant par les associations, avocats, amis d'un temps, amour pour toujours ?

Les positions sur l'accueil des étrangers sont emblématiques des débats de société actuels. Chacun a une idée préconçue de ceux qui pensent différemment, et chacun est prêt à confronter ses idées avec ceux qui ... sont d'accord avec lui.

(Bien)venus met côte à côte des mondes qui ne se rencontrent pas, qui vivent ensemble sans se parler. Les migrant-e-s et l'administration française. Les associations et les policiers. Les émotions et les lois. Les idées et les discours des uns et des autres sont incarnés, portés par l'humanité de chaque personnage. Et, du coup, plus si facile à défendre ou à condamner en bloc.

(Bien)venus parle d'humanité. La société n'est constituée que d'humanités différentes. Les mettre côte à côte, c'est accepter de confronter des points de vue qui ont du mal à se rencontrer. C'est ouvrir le débat: est-on, chacun-e, prêt-e à entendre la position de l'autre, à l'accueillir pour mieux en discuter? Et si on se posait la question de l'accueil de l'Autre, même quand il a des papiers ? Quelle place est-on prêt à accorder à celui ou celle qu'on n'attendait pas ?

FICHE D'IDENTITÉ DU SPECTACLE

Genre : Théâtre documentaire

Durée : 50 minutes + moment convivial / de débat / de théâtre-forum (environ 1h)

Jauge : 80 personnes

Public : à partir de 13 ans

Nombre de comédiens : 1

Matériel : une chaise

Lumière : projecteurs fixes ou lumière naturelle (possibilité de jouer en extérieur)

Son : pas de sonorisation

NOTE DE MISE EN SCÈNE

Simplicité. Ce sont les mots qui comptent. L'humanité de chacun, qu'il soit sans-papiers ou policier, bénévole ou préfet. Une mise en scène sobre où le travail des personnages aura la plus grande importance, pour une comédienne seule sur scène. Un costume neutre, une chaise, un sac à main, et c'est tout.

QUELQUES PISTES À EXPLORER

AVANT LE SPECTACLE

-> Travailler sur les **différents termes** étranger, migrant, demandeur d'asile, réfugié, immigré, clarifier les différentes définitions, et le processus de demande d'asile.

-> « **Étranger** » : est-ce seulement une notion de pays d'origine ? y a-t-il des moments où l'on se sent étranger ? est-on toujours prêt à accepter la différence, toutes les différences (âge, sexe, couleur de peau, pays d'origine, langue parlée, orientation sexuelle, etc.) ?

-> **Parcours de migrants** : visualiser sur des cartes le parcours d'un.e migrant.e, évoquer les obstacles et contraintes, les raisons de partir (économique, climatique, politique, guerre, etc.)

-> **Le titre : (Bien)venus** : que vous évoque-t-il ? Pour vous, que signifie « accueillir » ? Quelle idée vous faites-vous du parcours d'un étranger arrivant en France, suivant sa situation ? vous sentez-vous concerné de près ou de loin, confronté au quotidien à cette réalité ? Quels sont les différents acteurs de l'accueil ? associations, particuliers, entreprises, État, etc.



APRÈS LE SPECTACLE

-> **L'humanité de chacun** : peut-on se mettre à la place de chacun des personnages ? qu'est-ce qui vous parle, qu'est-ce qui vous touche, qu'est-ce qui vous met mal à l'aise, qu'est-ce qui vous indigne ou vous met en colère ?

-> **Le personnage** : comment distingue-t-on les personnages ? Qu'est-ce qui fait qu'on voit des personnages différents avec une même comédienne ? Que raconte le corps, ses différentes postures ?

-> **Accueil, intégration, assimilation...** à quoi renvoie chacun de ces termes ? Qu'entend-on par **respect des différences** ? Quelles limites à l'accueil de l'Autre, qu'envisage-t-on comme acceptable et comme non acceptable ?

EXTRAIT

CADRE PRÉFECTURE :

[...] Et puis quand les personnes qui arrivent veulent s'intégrer, ça va. Mais ce n'est pas toujours le cas. On parle beaucoup des Roms, des camps. Il faut savoir qu'on leur propose des logements avant de démanteler un camp, mais ils refusent. Ils préfèrent rester dans les caravanes, dans des conditions épouvantables. Je l'ai vu, je vais sur le terrain, il ne faut pas croire que je reste toujours derrière mon bureau. Et c'est aussi très compliqué de les convaincre de scolariser leurs enfants. Ça, même les associations vous le diront, elles n'arrêtent pas de leur dire de les scolariser pour prouver qu'ils ont une volonté d'intégration. Mais ils ne le font pas. De même qu'on ne peut accepter certaines coutumes, comme l'excision ou la polygamie. Il faut respecter les valeurs de la République.

Vous savez, la solution, c'est l'assimilation. De tous temps la France a assimilé des étrangers, espagnols, italiens, etc. L'assimilation, ce n'est pas renier ses racines bien sûr, c'est essentiel de savoir d'où l'on vient et quelle est notre culture. Mais bon, moi je suis bretonne, pour autant je ne mange pas des crêpes à tous les repas. S'intégrer dans la société française et accepter, appliquer les valeurs fondamentales de la République, c'est indispensable, sans quoi la cohabitation est difficile.[...]

-> **Réflexions autour des « bonnes raisons » de venir en France :** travail (misère économique), guerre, amour, ...

EXTRAITS

M.B. : (*gêné, timide*)

Je suis pas là depuis longtemps. Je travaille avec mon cousin, il fait de la mécanique. Il a pas de papiers non plus. J'ai pas de famille ici, à part lui. Je viens de la Tunisie, je suis venu en bateau. Oui, ça fait peur. Mais j'ai dit que j'étais marocain. (Sourire gêné.) Comme ça ils ne peuvent pas me renvoyer. J'attends la fin des 45 jours et je retourne travailler. C'est long, il n'y a rien à faire. Mais c'est comme ça.

FATOUmata : (*Désespoir, extrême fatigue. Elle est assise à l'envers sur la chaise, la tête entre ses mains.*)

Je ne comprends pas.

Pourquoi je suis enfermée.

Je n'ai rien fait de mal.

Je veux une vie normale, comme tout le monde. (Elle pleure). Je ne veux pas retourner là-bas (regard terrifié).

Jamais. Si j'y retourne, ça veut dire qu'ils ont gagné. Qu'une femme ne peut pas échapper à ça. A eux. (Un temps)

Je suis fatiguée. Je n'ai plus d'énergie.

Je suis venue en France avec l'équipe. Je n'ai pas eu à payer parce que j'étais avec Antonin.

J'ai fait ce qu'il voulait. J'ai dit oui à tout. Mais après, je ne voulais plus, je me suis enfuie.

Je n'ai pas donné d'argent. Mais j'ai payé avec ma dignité. Tu comprends ? (pleure)

Il ne me plaît pas. Je ne m'imagine pas du tout avec lui. Et j'ai dit oui à tout. [...]

LE JEUNE MARIÉ MALGACHE : (*Serein, confiant, amoureux.*)

J'ai rencontré Solenn il y a 8 ans. J'avais 17 ans, elle 16 ans. Elle est venue passer une semaine sur un chantier avec son oncle.

Ça a été le coup de foudre. On a passé la semaine ensemble, c'était merveilleux. Je lui ai fait découvrir la ville, le pays ; elle m'a raconté sa vie en France. On a beaucoup ri, discuté.

[...]

Son départ a été très dur à vivre. On ne voyait pas de solution, pas d'avenir. Et puis, vous savez, il y a la pression de la famille, la mienne autant que la sienne. J'étais bien à Madagascar, j'avais un travail, des amis. A choisir j'aurais préféré rester là-bas.

Mais je suis amoureux. Je veux vivre avec elle. Je n'ai pas choisi. L'amour, ça vous tombe dessus, c'est tout. [...]

-> **Une justice à deux vitesses** : Qu'est-ce que la justice ? Sur quoi s'appuie-t-elle ? Pour vous, les paramètres personnels/émotionnels devraient-ils être pris en compte ? Dans quelle mesure, quelles limites ? Qu'est-ce que l'arbitraire, qu'est-ce que la part de subjectivité dans un jugement rendu ?

EXTRAIT

SALARIÉE ASSOCIATIVE EN CENTRE DE RÉTENTION : *(pleine d'énergie et de sourire)*

[...] Ce sont tous des cas particuliers. L'administration s'en fout des cas particuliers. Elle applique la loi, parfois en dépit du bon sens. Ou en fonction de son bon vouloir. Parce qu'avec un même dossier, un recours peut être accepté ou refusé. Ça dépend du magistrat. On a vu des dossiers identiques, vraiment le même cas, un refusé, l'autre accepté. Deux magistrats différents. Un qui accepte tout le temps, l'autre qui refuse tout le temps. Dans un cas comme dans l'autre il n'y a plus d'humain. Le magistrat juge en fonction de ses convictions. Il fuit le côté humain. Dès que le retenu parle de sa vie, il l'arrête. Il veut les fiches, les preuves, les dossiers, les enquêtes. Pas d'histoire et surtout pas d'émotion. Ça m'est arrivé une fois de voir un magistrat qui se laisse toucher par l'histoire du retenu. Bloqué. Il a dit : « J'accepte le recours. Je ne sais pas pourquoi, je vais trouver, mais j'accepte ». C'était fort. Mais c'est rare. [...]

-> **Notion de rôle social** : salariée en centre de rétention, migrant.e.s, policier de l'accueil du centre de rétention, cadre de la préfecture, agent d'accueil de la préfecture, citoyenne (Clémence) ... quel est le rôle de chacun.e ? Qu'attend-on de chacun.e, quels sont les « missions » établies (notamment dans le travail) ou tacites ? Peut-on établir un « cahier des charges » de chaque rôle ? *(exemple : l'agent d'accueil de la préfecture doit être polie, agréable, patiente, traiter rapidement les demandes, dire ce qui est écrit sur l'ordinateur et pas plus, répondre avec le sourire et évacuer rapidement le demandeur, comprendre la demande malgré la barrière de la langue, être en empathie, ne pas se laisser prendre par l'affectif, respecter la hiérarchie, etc.)*

-> **Notion de responsabilité** : avez-vous l'impression que les personnages se sentent responsables de leurs actes, et du système d'accueil des étrangers en France ? Quelle est leur part de responsabilité à chacun.e, leurs marges de manœuvre ?

-> **Points de vue et contradictions** : quelles contradictions repérez-vous entre les différents discours ? Qu'en pensez-vous ?

EXTRAITS

CADRE PRÉFECTURE : (Comme un besoin de faire croire à la bonne volonté de la préfecture, à sa façon impliquée et pertinente de traiter les dossiers liés à l'immigration.)

Vous savez, la majorité des dossiers que nous traitons, à la Préfecture, ne posent pas de problème. Il s'agit d'étrangers en situation régulière, qui complètent correctement le dossier et obtiennent simplement leur carte de séjour.

Après, il y a les demandes de régularisation. Les sans-papiers, ou les clandestins, si vous voulez. Il faut savoir que ces gens-là, dans la majorité des cas, auraient pu venir légalement en France. Ils auraient pu demander un visa long séjour, ou un visa pour raisons médicales, et ils l'auraient obtenu. S'ils viennent travailler, leur employeur envoie une promesse d'embauche et ils obtiennent un visa. Si c'est pour rejoindre la famille, on prouve l'attachement familial et on obtient un visa. La loi est quand même faite pour que ces situations permettent de venir de manière régulière. Seulement, ils n'ont même pas essayé. Parce que ça prend du temps, ça demande de la patience. Oui, ça peut prendre six mois. Mais au bout de six mois ils viennent en toute légalité. Pourquoi ils ne le font pas ? Parce que maintenant les gens veulent tout tout de suite. Ils ne veulent plus attendre. Alors ils viennent avec un visa touriste, c'est plus facile, et ils restent en situation irrégulière.

Je parle bien sûr de l'immigration économique, pas des pays en guerre. Les personnes qui se réfugient chez nous ont droit à l'asile. La loi est faite pour que ces personnes soient accueillies ici.

Enfin, l'asile, justement, parlons-en. C'est assez emblématique d'un système encombré par des personnes qui le détournent. 95 % des demandeurs d'asile ne sont pas en situation de demandeur d'asile, et le savent très bien. Ils savent que les délais sont longs – 2 ans pour la demande, et un an supplémentaire quand ils font appel, et que pendant ce temps-là on ne peut pas les reconduire hors du territoire. Ils n'ont pas le droit de travailler mais peuvent rester sur le territoire, être logés et percevoir une petite allocation. Du coup, l'OFPRA est surchargée de dossiers qui n'ont pas lieu d'être, passe un temps fou à traiter ces dossiers – car l'OFPRA est un organisme qui fait bien son travail, et qui regarde en détails chaque dossier. Et les vrais demandeurs d'asile doivent attendre 2 ans que leur demande aboutisse, deux ans dans l'attente, sans pouvoir travailler. Ce n'est pas normal !

D'autant qu'après, les demandeurs d'asile déboutés viennent nous dire « je suis sur le territoire depuis trois ans, j'ai fait ma vie ici » - ce qui est vrai, je ne dis pas le contraire – et veulent être régularisés. Vous comprenez bien que c'est problématique. On ne peut pas accepter cette manière de faire. On ne peut pas cautionner qu'on nous force la main. Car il s'agit bien de nous forcer la main. [...]

LE JEUNE MARIÉ MALGACHE : (Serein, confiant, amoureux.)

[...] J'ai décidé d'aller lui rendre visite. J'ai demandé un visa de tourisme. J'avais tout ce qui était demandé sur le dossier : suffisamment d'argent sur mon compte, de bonnes raisons de rester à Madagascar, une invitation en France. Mais le visa m'a été refusé. Trois fois. A chaque fois j'ai payé 60 €, un mois de salaire. Et, sans raison, ils me l'ont refusé.

[...]

Nous avons décidé de nous marier au début de l'année. Ça n'a pas été facile. Personne n'a envie de se marier juste pour des papiers. Ce n'est pas très romantique. Mais c'était la seule solution pour être ensemble.

Ça n'a pas été facile. Ils nous ont demandé un certificat d'aptitude au mariage. Et après le mariage, il y a la transcription. Il faut toujours donner des preuves, et encore des preuves, encore et toujours. Alors que l'administration, elle, ne donne rien, aucune info. Il faut attendre, attendre et attendre encore. C'est dur. Ça use. Heureusement qu'on était deux, et qu'on se soutenait l'un l'autre dans les moments de doute.

C'est bizarre de devoir donner toujours des preuves quand on est sincère. Nous voulions tout faire dans la loi. Je pense que quand on s'arrange avec la loi, ça peut nous retomber dessus à un moment ou à un autre. Et puis, nous n'avions rien à nous reprocher, nous étions sincères, alors ça ne pouvait que fonctionner ! [...]

ALLER PLUS LOIN... ACTIVITÉS POSSIBLES SUR PLUSIEURS SÉANCES

-> Proposer aux élèves de réaliser des **entretiens autour d'un thème**, de manière neutre, puis d'**en tirer des récits** à la première personne (compter 2 ou 3 séances de 2h pour l'écriture).

-> Ateliers **théâtre** : travail du personnage, des différents corps, respiration, présence sur scène, etc.

-> Ateliers de **théâtre-forum** autour de la notion d'accueil de l'étranger, de l'Autre. Ces ateliers peuvent avoir lieu après le spectacle, ou avant le spectacle avec un forum public à partir d'une des scènes issues des ateliers après la représentation de (Bien)venus (ateliers de préparation de 2h avec des groupes de 15 élèves ; forums de 2h devant une assemblée comptant jusqu'à 80 élèves).

En savoir plus sur le Théâtre Institutionnel: www.compagniedesnuitspartagees.com

-> **Conférence populaire, controverse publique** sont d'autres dispositifs de théâtre institutionnel permettant d'expérimenter de manière ludique l'argumentation, la prise de position, la construction collective de savoirs (durée 2h, jusqu'à une cinquantaine de participants).

En savoir plus sur le Théâtre Institutionnel: www.compagniedesnuitspartagees.com

RESSOURCES

ASSOCIATIONS

- La Cimade : www.lacimade.org, notamment la partie « s'informer », « ressources et publications », qui donne accès aux petits guides «Lutter contre les préjugés sur les migrants » et « Comprendre les migrations internationales »
- Amnesty International : www.amnesty.fr, notamment « S'informer », thématique « Réfugiés et migrants »
- GISTI : www.gisti.org
- Les Amoureux au Ban (associations qui soutient les couples franco-étrangers) : <http://www.amoureuxauban.net/>

VIDÉOS

- 4 minutes dans les yeux d'un réfugié (2016), documentaire de 4' d'Amnesty International, à trouver sur le site d'Amnesty International
- Expulsions mode d'emploi, reportage d'Envoyé Spécial en trois parties de 18' chacune (2008), disponible en vidéo en ligne
- On vit ici ! On bosse ici ! On reste ici ! documentaire de 4' sur les travailleurs sans papiers, disponible en ligne
- Les Clacs des doigts, itinéraire de Giochel et sa famille à travers l'Europe, de Roumanie en France (2015), 13', disponible en ligne

LIVRES

- Hanna Arendt : Eichmann à Jérusalem, rapport sur la banalité du Mal (documentaire, 1963)
- Alexis Spire : Accueillir ou reconduire, enquête sur les guichets de l'immigration (documentaire, 2008)
- Fatou Diome : Le ventre de l'Atlantique (roman, 2001)
- Laurent Gaudé : Eldorado (roman, 2007)
- Chimamanda Ngozi Adichie : Americanah (roman, 2014)
- Magyd Cherfi : Ma part de Gaulois (récit, 2016)

FILMS

- Géronimo, de Tony Gatlif (2014, 104')
- Welcome, de Philippe Lioret (2009, 110')
- It's a free world, de Ken Loach (2008, 93')
- Très bien, merci, de Emmanuelle Cuau (2007, 100')
- Va, vis et deviens, de Radu Mihaileanu (2005, 140')
- Dirty Pretty Things, de Stephen Frears (2003, 97')